

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2012**
Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 18 octobre 2012, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie d'Outarville, le 29 octobre 2012, à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HERVIEUX, Maire.

Présents : Mrs : Emmanuel HERVIEUX, Thierry PICHON, Gérard BAZIN, Christophe MENAGER, Christian MARCILLE, André VILLARD, Patrick DAVID, Bernard GUERTON (suppléant de St Péray Epreux) Michel CHAMBRIN,
Mmes Christiane BERTHEAU, Isabelle MARQUES et Chantal IMBAULT

Absents excusés : M. Pierre COISNON et Christophe ROUILLON (suppléant de Teillay le Gaudin), Mmes Priscilla MALLET et Anne DELORME (suppléante d'Allainville-en-Beauce).

Nombre de conseillers en exercice :	14
Nombre de conseillers présents :	12
Nombre de pouvoirs :	0
Nombre de votants :	10

Monsieur Christophe MENAGER a été nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 27 septembre 2012 est approuvé à l'unanimité des présents.

Les membres du Conseil, ont examiné les points suivants :

1 – Décision modificative budgétaire liée au mouvement du personnel

Suite aux exposés du Maire, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, la décision modificative budgétaire suivante :

- du chapitre 011 article 61522 – Bâtiments (-20.000 €)
- vers le chapitre 012 compte 6411 – Personnel titulaire (+20.000 €)

- du chapitre 011 article 61523 – Voirie (-20.000 €)
- vers le chapitre 012 compte 6413 – Personnel non titulaire (+ 20.000 €).

2- Décision modificative relative à la création de deux programmes d'investissement

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification des crédits budgétaires suivants :

- du programme 2012-05, article 2315, Maîtrise d'oeuvre avenue d'Arconville (- 8.000 €)

pour la création de deux programmes d'investissement :

- N°19 – Article 2313 - Remplacement des huisseries de la buvette, salle polyvalente (+ 4.000 €)
- N°20 – Article 2188 - Acquisition d'illuminations de NOEL (+4.000 €).

3 – Réponse à LOGEMLOIRET

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la lettre de LOGEMLOIRET relative à la proposition de mise à la vente aux actuels locataires des logements sociaux situés allée des Outardes, EMET un avis favorable, sous réserve de ne pas devoir acquérir les espaces verts situés à proximité de ces logements.

4- Entretien de voirie communale : attribution des marchés de travaux

Après étude des différentes offres réceptionnées, le Conseil Municipal, à la majorité absolue, décide de confier les travaux d'entretien des voiries communales situées sur la Commune associée de FARONVILLE et sur celle d'OUTARVILLE à l'entreprise VAUVELLE selon des coûts respectifs de 10.941,01 € TTC et 19.257,56 €.TTC.

5 - Tarif et modalités de règlement de droit de place pour le Pizzaiolo

Monsieur le Maire informe le Conseil du transfert d'activité de commerce ambulant de pizza de M. Joseph MARTIN à la Société GEO'S PIZZA représentée par M. Geoffrey KERGUEN. Le Conseil, à l'unanimité des présents, se prononce pour le tarif hebdomadaire de 20 € payable mensuellement.

6 – Inscription à la formation ADATEEP

Dans le cadre de l'offre de formation aux accompagnateurs de transport scolaire proposée par l'ADATEEP, le Conseil Municipal, à l'unanimité, préconise l'inscription à une journée départementale de formation à destination de la dernière recrue dans ce domaine d'activité.

7 – Remplacement des fenêtres de la buvette, salle polyvalente

Après examen des devis, l'assemblée délibérante décide, à la majorité absolue, d'attribuer le marché de remplacement des fenêtres de la buvette de la salle polyvalente à l'Entreprise MESSEANT pour un montant de 3 405,61 € TTC.

8 – Réserve Incendie de POILY : demande de subvention au Conseil Général

Au vu de l'ensemble des motifs ayant retardé les travaux de remise en état de la réserve incendie de Poily, le Conseil AUTORISE unanimement Monsieur le Maire à déposer un nouveau dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général.

9 – Salle des associations - avenant au marché du lot N°5 passé avec l'Entreprise SULLY ALU

Considérant d'une part le retard pris dans les travaux de construction de la salle des associations qui ne saurait être imputable à l'Entreprise SULLY et d'autre part, le renchérissement des matières premières, le Conseil, à l'unanimité des présents, accepte l'avenant relatif à une plus value pour cette entreprise de 5.715,42 € TTC.

AFFAIRES DIVERSES

- **Archives municipales** : le transfert des archives de Teillay le Gaudin, antérieures à 1912, à la Mairie d'OUTARVILLE sera effectué dès que possible.
- **11 Novembre** : M. Le Maire rappelle que les cérémonies commémoratives du 11 novembre sont programmées à :
 - 11 h à FARONVILLE et ALLAINVILLE ;
 - 11h30 à OUTARVILLE, suivies d'un vin d'honneur de clôture, salle LESECQ.
- **Subventions** : M. le Maire informe de l'attribution d'une subvention 17.220 € par l'Agence de l'Eau Seine – Normandie sur les travaux de réhabilitation du château d'eau de ST Péruy Epreux et d'une subvention maximale de 152.400 € par le Conseil Général du LOIRET sur les travaux de construction de la Maison des Associations.
- Monsieur Thierry PICHON, premier adjoint, s'inscrit à une journée de formation "classe d'eau" qui se déroulera au premier semestre 2013.
- Un accord de principe est donné aux membres bénévoles du Secours Catholique ayant proposé de repeindre le local communal mis à leur disposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

SEANCE du 29/10/12	Présents	Votants	Excusés	Pouvoir à	Emargement
Emmanuel HERVIEUX	1	1			
Thierry PICHON	1	1			
Christiane BERTHEAU	1	1			
Gérard BAZIN	1	1			
Pierre COISNON			1		
Christophe MENAGER	1	1			
Priscilla MALLET			1		
Isabelle MARQUES	1	1			
André VILLARD	1	1			
Anne DELORME	0	0	1		
Christian MARCILLE	1	1			
Chantal IMBAULT	1	1			
Patrick DAVID	1	1			
Bernard GUERTON	1	1			
Michel CHAMBRIN	1	1			
Christophe ROUILLON	0	0	1		
TOTAUX	12	12	4		